

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2022

Convocations adressées le : 23 février 2022

Nombre de délégués titulaires présents : 7 (ordre du jour 1 à 2) ; 8 (ordre du jour 3) ;  
10 (ordre du jour 4 à 15)

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 1 (ordre du jour 3 à  
15)

Nombre de pouvoirs attribués : 1

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 8 (ordre du jour 1 à 2) ; 10 (ordre du  
jour 3) ; 12 (ordre du jour 4 à 15)

Nombre de titulaires en exercice : 14

### **Titulaires présents en présentiel :**

Wilfried SCHWARTZ; Alain BENARD; Christophe BOULANGER;  
Christian GATARD; Emmanuel FRANCOIS (ordre du jour 3 à 15); Franck MAZET;  
Brigitte PINEAU.

### **Délégués en visioconférence :**

Armelle GALLOT-LAVALLEE (ordre du jour 3 à 15); Michel GILLOT (ordre du jour 3  
à 15); Laurent RAYMOND (ordre du jour 4 à 15).

### **Suppléants à voix délibérative :**

Lionel AUDIGER; (ordre du jour 3 à 15).

### **Suppléants sans voix délibérative :**

Sébastien CLEMENT (ordre du jour 4 à 15); Gérard SERER (ordre du jour 2 à 15).

### **Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :**

Christophe BOULANGER pour Emmanuel DENIS.

### **Absents excusés :**

Frédéric AUGIS; Corinne CHAILLEUX; Emmanuel DENIS; Sébastien MARAIS;  
Nathalie SAVATON.

### **Secrétaire de séance :**

Alain BENARD.

**C 22/03/03 - FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE  
L'EXERCICE 2021 DU SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE ET  
AFFECTATION DU RESULTAT.**

Monsieur Christian GATARD, Vice-Président, présente le rapport suivant :

### **Approbation du compte administratif 2021**

Le Comité est invité à procéder à l'examen du compte administratif de l'exercice 2021 du Budget principal du Syndicat des Mobilités de Touraine dont les résultats sont les suivants :

#### **Plan de compte M43 (Hors Taxes)**

##### ***Fonctionnement***

Dépenses	96.471.054,26 €
Recettes	113.095.260,96 €
dont	
Résultat de l'exercice	6.271.631,79 €
Excédent reporté de l'exercice N-1	10.352.574,91 €

***Soit un solde cumulé d'exploitation de*** **16.624.206,70 €**

##### ***Investissement***

Dépenses	31.510.461,67 €
Recettes	31.864.631,36 €
dont	
Solde d'investissement de l'exercice	- 3.480.575,74 €
Solde d'investissement reporté de l'exercice N-1	3.834.745,43 €

***Soit un solde cumulé d'investissement de*** **354.169,69 €**

**Soit un solde global de clôture de** **16.978.376,39 €**

Le besoin de financement des restes à réaliser s'élève à 594.929,97 €

##### ***Restes à réaliser***

Dépenses	594.929,97 €
Recettes	0,00 €

**Soit un solde net global de clôture de** **16.383.446,42 €**

- **Affectation des résultats de l'exercice 2021**

Il convient d'affecter le résultat positif de la section de fonctionnement, soit 16.624.206,70 € afin de couvrir au minimum le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).

Le résultat d'investissement est le suivant :

Solde cumulé d'investissement	354.169,69 €
Solde des restes à réaliser	- 594.929,97 €

**Soit un excédent de besoin de la section d'investissement 240.760,28 €**

Il est proposé d'affecter comme suit les résultats :

- au compte 1068	240.760,28 €
- à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté)	16.383.446,42 €

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2121-14, L 2121-31 et L 2311-5,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte administratif dressé par Monsieur le Président, accompagné du compte de gestion de Monsieur le Trésorier principal,

Considérant que Monsieur SCHWARTZ, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'année 2021, les finances du Syndicat des Mobilités de Touraine en percevant l'intégralité des créances et en n'ordonnant que des dépenses justifiées et utiles,

- **APPROUVE**, sous la présidence de Monsieur Christian GATARD, Vice-Président, le compte administratif 2021 du Budget principal du Syndicat des Mobilités de Touraine, qui se présente de la façon suivante :

#### **Plan de compte M43 (Hors Taxes)**

##### **Fonctionnement**

Dépenses	96.471.054,26 €
Recettes	113.095.260,96 €
dont	
Résultat de l'exercice	6.271.631,79 €
Excédent reporté de l'exercice N-1	10.352.574,91 €

**Soit un solde cumulé d'exploitation de 16.624.206,70 €**

##### **Investissement**

Dépenses	31.510.461,67 €
Recettes	31.864.631,36 €
dont	

Solde d'investissement de l'exercice	- 3.480.575,74 €
Solde d'investissement reporté de l'exercice N-1	3.834.745,43 €

**Soit un solde cumulé d'investissement de 354.169,69 €**

**Soit un solde global de clôture de 16.978.376,39 €**

Le besoin de financement des restes à réaliser s'élève à 594.929,97 €  
**Restes à réaliser**

Dépenses 594.929,97 €

Recettes 0,00 €

**Soit un solde net global de clôture de 16.383.446,42 €**

- **APPROUVE**, l'affectation des résultats de l'exercice 2021 :

- au compte 1068	240.760,28 €
- à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté)	16.383.446,42 €

**Le Comité adopte à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

**Pour le Président et par délégation,**

**La Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine,**



**Laurence MARIN**